

Désormais, la Nouvelle-Calédonie a son hymne, sa devise et ses billets
Douze ans après la signature de l'accord de Nouméa, trois des cinq signes
identitaires prévus sont mis en place



Le centre culturel Tjibaou à Nouméa (AFP)

Un hymne, une devise et des billets de banque : douze ans après la signature de l'**accord de Nouméa**, la [Nouvelle-Calédonie](#) s'est dotée mercredi 18 août de trois des cinq signes identitaires - les moins controversés - prévus dans ce texte fondateur.

Dans son article 1 consacré à l'identité kanak, l'accord de Nouméa stipule que des signes identitaires - nom, drapeau, hymne, devise, graphisme des billets - "seront recherchés pour exprimer l'identité kanak et le futur partagé entre tous".

Le sujet est tellement sensible que les **débats sur le nom et le drapeau** ont été reportés à une date ultérieure. "Ce sont deux signes identitaires déterminants, il est prématuré de les examiner", a justifié le député Rassemblement-UMP (RUMP) Pierre Frogier lors de l'explication de vote au Congrès de Nouvelle-Calédonie.

En revanche, hymne, devise et graphisme des billets sont prêts depuis 2008. Mais en raison de divergences politiques, notamment dans les rangs du RUMP, il a fallu attendre deux ans pour qu'ils soient soumis au vote

"Terre de parole, terre de partage"

La devise "Terre de parole, terre de partage" n'a guère suscité de controverses. Le mot terre traduit "l'enracinement tant des Kanak que de tous ceux dont les ancêtres y sont enterrés ", a expliqué Jean-Pierre Djaïwé, rapporteur Front de libération national kanak et socialiste (FLNKS) du projet de loi du pays.

La parole, fondement de la **société kanak**, est aussi celle de la parole donnée par les accords de Matignon et Nouméa, tandis que le partage, invoqué dans la devise, se réfère autant à la reconnaissance interculturelle qu'au rééquilibrage de la distribution des richesses.

Pour Rock Wamytan, signataire de l'accord de Nouméa au nom du FLNKS, cette devise est une parole qui engage et elle ne doit pas rester "un vœu pieux".

Car au-delà du consensus qui s'est dégagé pour approuver ces signes, les points de divergences restent nombreux. **L'hymne** "Soyons unis, devenons frères" en est un exemple.

Ses paroles ont été jugées "dénuées" et pouvant donner "l'impression d'une Nouvelle-Calédonie renfermée sur elle-même" par Pierre Frogier. Rock Wamytan a regretté qu'il faille chercher l'identité kanak dans la musique, mais il a reconnu "qu'être parvenu à ce stade était un grand pas de franchi sur la voie de l'émancipation".

"Une forme d'acceptation partagée"

Le **graphisme des billets** de banque (francs pacifiques), où apparaissent notamment des poissons de lagon, devra être revu pour raisons techniques par l'Institut d'émission d'Outre-Mer. Sa mise en œuvre est sujette à l'accord de la [Polynésie française](#), dont les signes identitaires figurent au dos de chaque billet, mais aussi à l'éventuelle adoption de l'euro.

Le drapeau, autre symbole prévu par l'accord de Nouméa, fait débat. Calédonie Ensemble, parti du président du gouvernement Philippe Gomes, milite pour l'élaboration d'un drapeau qui "marie les différentes légitimités et constitue un élément fédérateur d'un peuple et du destin commun".

Il a été pris de court par la proposition de Pierre Frogier de hisser côte à côte **le drapeau français et le drapeau kanak**, officialisée par le Premier ministre François Fillon lors de son déplacement en Nouvelle-Calédonie en juillet. "C'est un aboutissement, une forme d'acceptation partagée", a acquiescé Charles Pidjot, président de l'Union calédonienne indépendantiste, lors de la cérémonie qui s'est déroulée au haut-commissariat.

Depuis 1988, la Nouvelle-Calédonie est lancée dans un difficile processus de décolonisation par étapes, censé déboucher en 2014 ou 2018 sur un référendum d'autodétermination.

(Nouvelobs.com avec AFP)